

Débats des Communes

DEUXIÈME SESSION—DIXIÈME PARLEMENT

CHAMBRE DES COMMUNES.

Mardi, 26 juin 1906.

M. l'ORATEUR ouvre la séance à onze heures.

OBSERVATION SUR LA VACANCE DU SIEGE DE RENFREW-NORD.

M. GEORGE TAYLOR (Leeds-sud) : Je désire faire observer au premier ministre et au cabinet que le siège de Renfrew-nord est vacant par suite du décès de l'honorable M. Peter White, et demander si on a pris des dispositions pour remplir cette vacance.

Le très honorable sir WILFRID LAURIER (premier ministre) : Monsieur l'Orateur, le premier soin de l'honorable député (M. Taylor) devrait être de vous signaler qu'il existe une vacance.

M. TAYLOR : Alors, monsieur l'Orateur, j'espère que vous voudrez croire que je me proposais de vous signaler qu'un siège était vacant et que vous prendrez les dispositions nécessaires en pareil cas.

Sir WILFRID LAURIER : Très bien.

OBSERVATION SUR LE BILL RELATIF A L'USURE.

M. R. L. BORDEN (Carleton) : Je demanderai au ministère s'il s'attend que le bill relatif à l'usure et tendant à définir certaines contraventions de la part des usuriers sera adopté à la présente session ? Cette question provoque beaucoup l'attention publique. Il existe incontestablement des abus dans certaines parties du pays. On me dit que ce bill viendra en discussion demain au comité des banques et du commerce auquel il a été renvoyé. Cependant, je voudrais savoir s'il est probable qu'il sera adopté à cette session ?

Sir WILFRID LAURIER : Je ne suis pas prêt à me prononcer sur la question de probabilité, mais je désire m'occuper de la solution de ce problème. Nous espérons que le comité présentera son rapport demain. Dans ce cas, je serai en mesure de répondre à mon honorable ami.

OBSERVATION SUR LE RAPPORT DE L'AUDITEUR GENERAL.

M. R. L. BORDEN (Carleton) : Je suggère au ministre des Finances de s'enquérir de l'opportunité de distribuer le rapport de l'auditeur général en fascicules détachés, au fur et à mesure de sa préparation.

Je crois qu'il y a trois ou quatre ans, M. Charlton, alors membre de cette Chambre, a fait cette proposition que le cabinet n'a pas agréée. Cependant, il me semble qu'elle ne prête le flanc à aucune critique légitime. Je crois que l'auditeur général prépare son rapport en parties détachées ; en tout cas, il pourrait le faire et voir à ce que chaque partie soit publiée dès qu'elle serait complétée. Le rapport doit être présenté à la Chambre le plus tôt possible pour nous permettre de nous mettre à l'œuvre et ne pas retarder l'ouverture des crédits faute des renseignements nécessaires à leur discussion.

On s'attend, je crois, que la prochaine session s'ouvrira au mois de novembre. Cette année, il sera un peu plus difficile de préparer ce rapport que les années suivantes. Dorénavant, l'exercice sera clos le 31 mars. Cette année, l'exercice expirera le 30 juin et la session commencera de bonne heure. Il me semble qu'il y a lieu de prendre des mesures spéciales, parce que les obstacles seront plus grands qu'à la session suivante.

L'honorable M. W. S. FIELDING (ministre des Finances) : A la prochaine session,